



# La France à l'avant-garde grâce à l'Agence française pour la Biodiversité !!!

déclaration au Conseil d'administration de l'AFB

*Vincennes, le 27 novembre 2017*

Le 19 janvier dernier, l'Agence Française pour la biodiversité était menée sur les fonds baptismaux, entourée de ses marraines (Mmes Royal et Pompili) et de son parrain (M. Reeves), ainsi que toutes les bonnes fées qui se penchèrent sur le berceau de ce bel établissement: « Tu seras à l'avant-garde de la reconquête de la Nature, tu seras dotée d'une feuille de route déclinant des missions concrètes, nombreuses et ambitieuses, tu œuvreras avec une volonté sans faille de concertation et de partenariat, tu seras servie par un nombre croissant d'agents dévoués et aux compétences reconnues... » Mais comme dans tous les contes de fées, il ne faut pas oublier certaines forces maléfiques, qui peuvent se manifester, vexées de ne pas avoir été invitées ; elles peuvent alors contrecarrer toutes les bonnes volontés . Ici, il s'agit notamment de la fée « Gare à mes deniers ! » et de la fée « Management ».

Après leur passage, où en est- on ? Un budget en berne, avec une légère diminution par rapport à 2017, après un tour de passe-passe puisque la subvention pour charge de service public est maintenant intégralement payée par les Agences de l'eau : non seulement, « l'eau paye l'eau », mais aussi le fonctionnement des parcs nationaux, la biodiversité terrestre et marine, l'ONCFS. Evidemment, pas de recrutement de personnel supplémentaire en 2018. Certes, Bercy a fait dire lors du dernier CA (27/09/2017) que l'AFB est protégée par ses bonnes fées et qu'au vu des 1 345 suppressions d'emploi (- 843 aux MTES et MCT et - 504 dans les établissements publics sous tutelle ministérielle), elle ne s'en sort pas si mal. Mais tout cela n'est que de la poudre de perlinpinpin, puisqu'il est clairement annoncé une perte de 10 de postes en 2019 ... Et que la défense de la Nature, ce n'est pas la seule AFB, c'est l'ensemble du budget opérationnel du programme 113, qui subit une coupe nette de 93 emplois dans les établissements publics.

Pourtant, si l'on en revient à l'AFB, les troupes sont loin d'être pléthoriques : services départementaux exsangues, services administratifs submergés, antennes maritimes qui ne survivent que par injection de CDD et 3 parcs naturels marins créés par la fée Royale (Arcachon, Pertuis et Martinique) qui ne disposeront d'aucun renfort pour concevoir puis mettre en œuvre leurs plans de gestion.

Au sujet des parcs naturels marins, la fée « Concertation » a du souci à se faire car la centralisation du pouvoir d'avis conforme par transfert au Conseil d'administration de l'AFB est sur le point de faire implorer leurs conseils de gestion. Cela sonnerait le glas de cette belle idée de fédérer les acteurs locaux autour de la protection de leur patrimoine maritime. Pas de bol...

On peut aussi s'inquiéter des bons soins de la fée « Bosse avec les assos », qui a tendance à voir ses chevilles gonfler, par exemple lorsque la sacro-sainte mobilisation citoyenne s'immisce jusque dans la rédaction (future) du projet d'établissement. La fée « Etat régalien » va-t-elle laisser faire avec les bras croisés ?

Quant à la vie au sein de l'Agence, ce n'est pas brillant : un management conquérant et sûr de lui qui écoute plus la Cour des comptes que le personnel et ses représentants, décrétant que l'option 4 jours était un problème. Ces derniers sont alors obligés de boycotter les instances représentatives pour se faire entendre (CSHCT du 18 octobre, Comité technique du 2 novembre 2017). Un malaise général traduit par un grand nombre de signalements psycho-sociaux et d'arrêts-maladie, qui ne sont pourtant que des arbres cachant la forêt. Ce mal-être concerne particulièrement les services supports, suite à une vision hyper-formatée et ultra-hiérarchique du fonctionnement d'un établissement public. On peut aussi rappeler la gestion désastreuse du passage d'une cinquantaine (sur 600) d'agents techniques de l'Environnement de la catégorie C vers la catégorie B, qui laissera des rancoeurs et une désillusion indélébiles. Tout cela aurait pu être croquignolesque, s'il ne s'agissait de la santé physique et mentale de centaines de personnes, autrefois motivées et passionnées par leurs missions de préservation des milieux naturels et des espèces sauvages.

Hubert Reeves, lors de la création de l'AFB, avait paraphrasé Winston Churchill en disant que cette création était la fin du commencement. Un an après, ce n'est pas la fin de la fin du commencement, mais plutôt le commencement de la fin pour de nombreuses missions essentielles aux yeux des agents. Et comme on en est à citer les grands hommes, convoquons le général De Gaulle, qui a déclaré en 1958 à Constantine: « *Les grands projets ne valent qu'en fonction des mesures pratiques qui sont prises pour les réaliser* ».